



SYNTHÈSE DES FINANCEMENTS SERVICES 2014-2020



Guide
thématique

Septembre 2016

www.adrets-asso.fr

INSTRUMENTS FINANCIERS MOBILISABLES

pour les services à la population

Au sein de chaque document cadre identifiés pour le développement des territoires, l'ADRETS a sélectionné les lignes financières pouvant être mobilisées pour l'amélioration des services à la population en milieu rural alpin. Les programmes opérationnels synthétisés ici sont les cadres de mise en œuvre de fonds de l'Europe, de l'État (et ses opérateurs), des Régions, et des collectivités infra-régionales.

Pour chaque programme sont donnés :

- les liens vers les documents officiels en ligne ;
- le contact d'un référent.
- La sélection des mesures et objectifs spécifiques concernés par la question des services à la population (la liste exhaustive des mesures et actions est disponible en ligne).

[Retrouvez les synthèses réalisées par l'ADRETS [pour sur la programmation 2007-2013](#)].

PRÉSENTATION DES DOCUMENTS CADRES

CONTRATS DE PLAN ÉTAT – RÉGION

Pour ces contrats sont mobilisés des fonds de l'État (FNADT, agences nationales, plans d'investissements fléchés) des régions et des collectivités infra régionales (métropoles et départements), complétés par l'apport des fonds européens structurels d'investissement.

- Contrat de plan Etat – Région PACA (CPER PACA)
- Contrat de plan Etat – Région Rhône Alpes (CPER RA)

FONDS EUROPÉENS

FEADER (FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL)

Mise en œuvre en région :

- Programme de développement rural PACA (PDR – FEADER).
- Programme de développement rural Rhône Alpes (PDR – FEADER).

FEDER (FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL)

Mise en œuvre en région (en combinaison avec du FSE – Fonds social européen) :

- FEDER – FSE de la région PACA.
- FEDER – FSE de la région Rhône Alpes.

Mise en œuvre à l'échelle du massif alpin

- Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA 2014-2020).
- Programme Opérationnel Interrégional FEDER du Massif des Alpes (POIA 2014-2020).

Mise en œuvre à l'échelle interrégionale (programmes Interreg) :

- Programme ALCOTRA (France / Italie – alpes latines coopération transfrontalière)
- Programme Espace Alpin (6 pays de l'arc alpin)
- Programme MED (13 pays autour de la Méditerranée)

LISTE DES LIENS VERS LES DOCUMENTS CADRES

PROGRAMMES INTERREG

ALCOTRA	http://www.interreg-alcotra.eu/fr
ESPACE ALPIN	<ul style="list-style-type: none">• La plateforme du programme en français : http://www.espacealpin.fr• Le programme en quelques mots• Le document complet en anglais
MED	<ul style="list-style-type: none">• La plateforme française• Le document en anglais

EUROPE / RÉGION

FEDER-FSE Rhône Alpes	http://www.europe-en-rhonealpes.eu/1212-vie-du-feder-fse.htm
FEDER-FSE PACA	http://europe.regionpaca.fr/fileadmin/user_upload/PO_FEDER_FSE_2014-2020.pdf
FEADER-PDR Rhône Alpes	https://drive.google.com/file/d/0B21yqzmYbZA9S1A4cENORTU1dzA/view
FEADER-PDR PACA	http://europe.regionpaca.fr/fileadmin/user_upload/Cadre_regional_FEADER_Programme_2014FR06RDRP093_1_2_fr.pdf

ETAT / RÉGION

CPER PACA – 2015-2020	<ul style="list-style-type: none">• Le texte• Le site ressource
CPER RA – 2015-2020	http://www.rhonealpes.fr/include/viewFile.php?idtf=19545&path=c4%2FWEB_CHEMIN_19545_1431962083.pdf

MASSIF ALPIN

CIMA	<ul style="list-style-type: none">• La convention interrégionale du massif des Alpes (CIMA) 2015-2020• Fiches mesures de la CIMA
POIA FEDER	http://europe.regionpaca.fr/fileadmin/user_upload/POIA_2014_2020.pdf

AUTRES SITES RESSOURCES

France : <http://www.europe-en-france.gouv.fr/Des-programmes-pour-qui-pour-quoi/Programmes-2014-2020#/regional>

Rhône Alpes : <http://www.europe-en-rhonealpes.eu/>

Provence Alpes Côte d'Azur : <http://europe.regionpaca.fr/leurope-sengage-en-provence-alpes-cote-dazur-accueil/>

PROGRAMMES INTERREG

SYNTHÈSE ALCOTRA 2014-2020

Lien vers le document : <http://www.interreg-alcotra.eu/sites/default/files/pc-alcotra-2014-2020-fr.pdf>

Contact : <http://www.interreg-alcotra.eu/fr/contact>

AXES PRIORITAIRES ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES « SERVICES »

-

1. INNOVATION APPLIQUÉE - TRANSFERT DE L'INNOVATION ET DES TECHNOLOGIES APPLIQUÉES

OS 1.1 : Accroître les projets d'innovation (en particulier des clusters, des pôles et des entreprises) et développer les services innovants au niveau transfrontalier

2. ENVIRONNEMENT MIEUX MAÎTRISÉ AUGMENTATION DE LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE

3. ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - CONSERVATION ENVIRONNEMENTALE ET VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES ET CULTURELLES, PAR LE BIAIS DU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DURABLE ET DE L'ÉCONOMIE VERTE

OS 3.1, Accroître le tourisme durable sur le territoire ALCOTRA

OS 3.3, Accroître les actions stratégiques et les plans pour une mobilité dans la zone transfrontalière plus efficace, diversifiée et respectueuse de l'environnement

4. INCLUSION SOCIALE ET CITOYENNETÉ EUROPÉENNE - FAVORISER L'INSTALLATION ET LA PERMANENCE DE FAMILLES ET DE PERSONNES EN ZONES RURALES ET DE MONTAGNE

OS 4.1, Favoriser le développement de services socio-sanitaires afin de lutter contre le dépeuplement des territoires ruraux et de montagne

OS 4.2, Accroître l'offre éducative et de formation et les compétences professionnelles transfrontalières

SYNTHÈSE ALPINE SPACE 2014-2020

Lien vers le document : <http://www.espacealpin.fr/>

Contact : Marine Henry, Chargée de mission Coopération Territoriale Européenne.

Marine.henry@auvergnerrhonealpes.eu Tel : 04 26 73 63 17 – Tel : 04 72 61 65 93

AXES PRIORITAIRES ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES « SERVICES »

-

1. COMPÉTITIVITÉ ET ATTRACTIVITÉ DE L'ESPACE ALPIN

1b.1 – Améliorer les conditions pour l'innovation dans l'espace alpin

1b.2 – Améliorer les capacités de délivrance des services d'intérêt général dans une société en pleine évolution

2. ACCESSIBILITÉ ET CONNECTIVITÉ, POUR UN ESPACE ALPIN À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE

4e.2 – Proposer davantage d'options respectueuses de l'environnement pour le transport et la mobilité

3. ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION DES RISQUES

6c.1 – Valoriser durablement le patrimoine naturel et culturel de l'espace alpin

6d.1 – Améliorer la protection, la conservation et la connectivité écologique des écosystèmes de l'espace alpin

4. GOUVERNANCE DE LA FUTURE MACRO-RÉGION ALPINE

SYNTHÈSE MED 2014-2020

Lien vers le document : http://interreg-med.eu/wp-content/uploads/2015/06/FR_PC_SFC_FINAL.pdf

Autorité de gestion : région PACA

Contacts : Information sur le programme. Cofinancements. Mise en réseau. Aide au montage de projet. Suivi des projets programmés :

Laetitia BEDOUET / Téléphone : +33 4 88 10 76 39 / Email : lbedouet@regionpaca.fr

Marie – Line DRAY / Téléphone : +33 4 91 57 58 99 / Email : mdray@regionpaca.fr

AXES PRIORITAIRES ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

-

1. PROMOUVOIR LES CAPACITÉS D'INNOVATION DES RÉGIONS MED POUR UNE CROISSANCE INTELLIGENTE ET DURABLE

OS 1.1, Accroître l'activité transnationale des clusters et réseaux innovants des secteurs clés de l'espace MED

2. FAVORISER LES STRATÉGIES À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES TERRITOIRES MED : VILLES, ÎLES ET ESPACES ISOLÉS

OS 2.3 : Accroître la capacité d'utilisation des systèmes de transport à faibles émissions de carbone existants ainsi que les connexions multimodales entre eux

3. PROTÉGER ET PROMOUVOIR LES RESSOURCES NATURELLES ET CULTURELLES DE LA MÉDITERRANÉE

OS 3.1 : Améliorer le développement d'un tourisme côtier et maritime durable et responsable dans l'espace MED

4. RENFORCER LA GOUVERNANCE MÉDITERRANÉENNE

EUROPE / RÉGION RHÔNE ALPES

SYNTHÈSE FEDER-FSE 2014-2020 (RHÔNE ALPES)

Lien vers le document : <http://www.europe-en-rhonealpes.eu/1212-vie-du-feder-fse.htm>

Contact : monprojeteeuropeen@regionpaca.fr - 04 88 73 78 01

AXES PRIORITAIRES ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES « SERVICES »

En rouge : thématique « service s » explicite // En noir : thématique impliquant des services.

1. L'INNOVATION AU SERVICE DES ENJEUX SOCIÉTAUX

- **Thème : TIC**

Objectif Spécifique 5 : Accroître les nouveaux services et usages numériques prioritairement dans les domaines de la santé et l'éducation"

- **Thème : Compétitivité PME**

Objectif Spécifique 7 : Augmenter la part d'activité et d'emplois relevant de l'économie de Proximité"

Objectif Spécifique 8 : Accroître l'activité économique par l'innovation sociale"

2. LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, LES TRANSPORTS ET L'ENVIRONNEMENT COMME LEVIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

3. (FSE) SOUTENIR L'EMPLOI DURABLE ET LA MOBILITÉ DE LA MAIN D'ŒUVRE

- **Thème : Emploi durable et mobilité**

Objectif Spécifique 16 : Favoriser la création d'emploi par un accompagnement renforcé des créateurs d'entreprises

4. AUGMENTER LA QUALIFICATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI PAR LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Objectif Spécifique 18 : augmenter le nombre de participants qui accèdent a un emploi a l'issue de leur formation

SYNTHÈSE PDR (FEADER) 2014-20 – (RHÔNE ALPES)

Lien vers le document : <https://drive.google.com/file/d/0B21yqzmYbZA9S1A4cENORTU1dzA/view>

Contact : monprojeteuropéen@regionpaca.fr - 04 88 73 78 01

Le programme de développement rural (PDR) Rhône Alpes / FEADER 2014-2020 se décline en 6 priorités, auxquelles répondent des combinaisons de 15 mesures retenues :

MESURES PRIORITAIRES ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES « SERVICES »

En rouge : thématique « service s » explicite // En noir : thématique impliquant des services.

M01 - TRANSFERT DE CONNAISSANCES ET ACTIONS D'INFORMATION

- 1.10 - Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences
- 1.20 - Actions d'information et de démonstration

M02 - SERVICES DE CONSEIL, SERVICES D'AIDE À LA GESTION AGRICOLE ET SERVICES DE REMPLACEMENT SUR L'EXPLOITATION

- 2.11 - Conseils pour l'adaptation des systèmes de production

M03 - SYSTÈMES DE QUALITÉ APPLICABLES AUX PRODUITS AGRICOLES ET AUX DENRÉES ALIMENTAIRES

- 2.12 - Conseils à la transmission et à la création d'entreprises et d'activités agricoles, agri-rurales

M04 - INVESTISSEMENTS PHYSIQUES

M05 - RECONSTITUTION DU POTENTIEL DE PRODUCTION AGRICOLE ENDOMMAGÉ PAR DES CATASTROPHES NATURELLES ET DES ÉVÉNEMENTS CATASTROPHIQUES ET MISE EN PLACE DE MESURES DE PRÉVENTION APPROPRIÉES

M06 - DÉVELOPPEMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET DES ENTREPRISES

- 6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs
- 6.20 - Soutien au démarrage des entreprises pour des projets novateurs en zone rurale
- 6.41 - Soutien aux investissements pour le développement d'activité non agricole en zone rurale

M07 - SERVICES DE BASE ET RÉNOVATION DES VILLAGES DANS LES ZONES RURALES

M08 - INVESTISSEMENTS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES FORESTIÈRES ET AMÉLIORATION DE LA VIABILITÉ DES FORÊTS

M10 – AGRO-ENVIRONNEMENT – CLIMAT

M11 - AGRICULTURE BIOLOGIQUE

M12 - PAIEMENTS AU TITRE DE NATURA 2000 ET DE LA DIRECTIVE-CADRE SUR L'EAU

M13 - PAIEMENTS EN FAVEUR DES ZONES SOUMISES À DES CONTRAINTES NATURELLES OU À D'AUTRES CONTRAINTES SPÉCIFIQUES

M16 – COOPÉRATION

M19 - SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT LOCAL LEADER (CLLD - DÉVELOPPEMENT LOCAL MENÉ PAR LES ACTEURS LOCAUX)

EUROPE / RÉGION PACA

SYNTHÈSE FEDER-FSE 2014-2020 – (PACA)

Lien vers le document : http://europe.regionpaca.fr/fileadmin/user_upload/PO_FEDER_FSE_2014-2020.pdf

Contact : 04 88 73 78 01 - monprojeteuropéen@regionpaca.fr

Le Programme Opérationnel FEDER-FSE Provence Alpes Côte d'Azur 2014-2020 se décline en 4 axes prioritaires, 15 priorités d'investissement réparties en 10 objectifs thématiques (déclinés en objectifs spécifiques) : Les Axes 6 et 7 sont consacrés à l'assistance technique FEDER et FSE.

AXES PRIORITAIRES ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES « SERVICES »

En rouge : thématique « services » explicite // En noir : thématique impliquant des services.

1. RECHERCHE, INNOVATION, PME

2. DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET LES SERVICES NUMÉRIQUES

- **Thème (OT 2)** - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, Leur utilisation et leur qualité"

OS2a : connecter au très haut débit les sites prioritaires, stratégiques pour le développement territorial

OS2b : renforcer les usages du numérique dans les PME/TPE

OS2c : développer les services numériques au service des territoires et des citoyens

3. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET VALORISATION DURABLE DES RESSOURCES"

- **Thème (OT 4)**- Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans tous les secteurs

OS4e - augmenter le report modal sur les transports collectifs

4. INCLUSION SOCIALE PAR L'EMPLOI

5. INVESTIR DANS LES COMPÉTENCES, L'ÉDUCATION, LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

- **Thème (OT 10)** - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle Pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie"

OS5a - augmenter la qualité et la diversité de l'offre de service des structures de la formation, de l'accompagnement et de l'orientation au service de publics, tout au long de la vie

OS5b - augmenter l'accès à une première qualification et l'élévation du niveau de formation des personnes les plus éloignées de l'emploi

SYNTHÈSE PDR (FEADER) 2014-2020 – (PACA)

Lien vers le document :

http://europe.regionpaca.fr/fileadmin/user_upload/Cadre_regional_FEADER_Programme_2014FR06RDRP093_1_2_fr.pdf

Contact : monprojeteeuropeen@regionpaca.fr - 04 88 73 78 01

Le programme de développement rural (PDR) PACA / FEADER 2014-2020 se décline en 6 priorités, auxquelles répondent des combinaisons de 11 mesures retenues :

MESURES PRIORITAIRES ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES «SERVICES »

En rouge : thématique « service s » explicite // En noir : thématique impliquant des services.

M01 - TRANSFERT DE CONNAISSANCES ET ACTIONS D'INFORMATION

- 1.1 Formation professionnelle et acquisition de compétences
- 1.2 Actions de démonstration et d'information dans les domaines de l'agriculture et de la forêt

M04 – INVESTISSEMENTS PHYSIQUES

M06 – DÉVELOPPEMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET DES ENTREPRISES

- 6.3 Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations
- 6.4 Investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles

M07 – SERVICES DE BASE ET RÉNOVATION DES VILLAGES DANS LES ZONES RURALES

- 7.4.1 Service de base pour l'économie et la population rurale
- 7.6.5 Conservation, actions culturelles et mise en valeur du patrimoine rural à petite échelle

M08 – INVESTISSEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES FORESTIÈRES ET AMÉLIORATION DE LA VIABILITÉ DES FORÊTS

M10 – AGROENVIRONNEMENT – CLIMAT

M11 – AGRICULTURE BIOLOGIQUE

M12 – PAIEMENT AU TITRE DE NATURA 2000 ET DE LA DIRECTIVE-CADRE SUR L'EAU

M13 – PAIEMENT EN FAVEUR DES ZONES SOUMISES À DES CONTRAINTES NATURELLES OU À D'AUTRES CONTRAINTES SPÉCIFIQUES

M16 – COOPÉRATION

M19 – SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT LOCAL LEADER

ÉTAT / RÉGION

SYNTHÈSE CPER 2015-2020 – (RHÔNE ALPES)

[Lien vers le document](#)

AXES PRIORITAIRES ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES «SERVICES »

En rouge : thématique « services » explicite // En noir : thématique impliquant des services.

VOLETS THEMATIQUE

1. MOBILITE MULTIMODALE
2. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION (ESRI)

II.1 Soutenir la compétitivité et l'attractivité des territoires

II.2 Offrir aux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche des campus attractifs et fonctionnels

3. INNOVATION, FILIERES D'AVENIR ET USINE DU FUTUR
4. TRES HAUT DEBIT ET USAGES DU NUMERIQUE

IV.1 Les infrastructures

IV.2 Les usages du numérique

5. TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

V.1 Energie Climat et économie circulaire

VOLETS TRANSVERSAUX

1. CULTURE

I.3 Accompagnement des réseaux culturels et des mutations technologiques

2. EMPLOI

II.1 Diagnostics, observatoires

II.2 SPRO, professionnalisation des acteurs

II.3 Anticipation des mutations économiques

3. MIXITE ET EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Entrepreneuriat féminin

4. POLITIQUE DE LA VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

SYNTHÈSE CPER 2014-2020 – DÉCLINAISON PACA

[Lien vers le document](#)

AXES PRIORITAIRES ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES «SERVICES »

En rouge : thématique « services » explicite // En noir : thématique impliquant des services.

1. L'EMPLOI ET LA JEUNESSE, PRIORITES TRANSVERSALES POUR LE TERRITOIRE REGIONAL

I.1 Stratégie de la connaissance des entreprises, des territoires et des branches et amélioration du dialogue social

I.2 Accès et maintien dans l'emploi des publics fragiles, renforcement de l'égalité professionnelle

I.3 Accompagnement des mutations, adaptation des compétences et sécurisation des parcours professionnels sur les territoires

2. DEVELOPPER L'ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE ET LES FILIERES STRATEGIQUES

II.3 Développement des infrastructures, des services et des usages numériques

3. DYNAMISER L'ACCESSIBILITE MULTIMODALE

III.3 Aménagement et mise en accessibilité des pôles d'échanges multimodaux

III.5 Modes doux

4. AFFIRMER LE CAP DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

IV.1.2 Développer l'économie circulaire et de ressources

5. ASSURER UN DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE DES TERRITOIRES

V.1.2 Structuration des territoires

V.1.3 Territorialisation de la Transition écologique et énergétique

V.1.4 Ingénierie territoriale

V.1.5 Santé

V.1.6 Culture

V.2.1 L'égal accès de tous les habitants des quartiers aux droits et aux services publics ainsi que la promotion de l'innovation sociale

MASSIF ALPIN

SYNTHÈSE DES MESURES DE LA CIMA – 2015-2020

Lien vers la [Convention interrégionale du massif des Alpes](#)

Lien vers les fiches mesures de la CIMA :

http://www.regionpaca.fr/uploads/media/cima_fiches_mesures_1215.pdf

Contact :

- Jean marie Chapelat, CGET Alpes, Tél. :04 76 87 61 68 - jean-marie.chapelat@cget.gouv.fr
- Nils Ginestou, DDT – service montagne et massif alpin, CR PACA, 04.92.20.65.27 – nginestou@regionpaca.fr
- François Trusson : Chargé de mission montagne, Direction tourisme, montagne et parcs - T. 04 26 73 43 12 / 06 85 01 85 73 - francois.trusson@auvergnerhonealpes.eu

AXES PRIORITAIRES ET MESURES SPÉCIFIQUES « SERVICES »

En rouge : thématique « service s » explicite // En noir : thématique impliquant des services.

1. AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES DES MASSIFS PAR UNE AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE SERVICES AUX POPULATIONS ET AUX ENTREPRISES

1.1 Encourager l'innovation dans les services à la population et aux entreprises : Soutenir les innovations économiques et sociales pour les services à la population avec une prise en compte de la saisonnalité et de la pluriactivité"

1.2, Favoriser les accès aux services à la population en logique de complémentarité entre les approches « organisation territoriale des services » et « usages du numérique »

1.3 Contribuer à la mise en œuvre d'une politique de transport et de services de mobilité durable dans le massif

1.4 Contribuer à mettre en valeur et en réseau les grands sites ou atouts emblématiques des Alpes françaises

2. ACCOMPAGNER LA VALORISATION ÉCONOMIQUE DES RESSOURCES NATURELLES, CULTURELLES ET PATRIMONIALES ET DES COMPÉTENCES RECONNUES DANS LES MASSIFS

Mesure 2-4 Mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles du massif par territoire

3. ACCOMPAGNER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

4. DÉVELOPPER LA COOPÉRATION NATIONALE INTER-MASSIFS ET LA COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE ENTRE RÉGIONS DE MONTAGNE"

1 -La coopération entre les massifs de montagne français ou des opérations ville-montagne

2 - La coopération territoriale dans l'arc alpin et à l'international

SYNTHÈSE POIA-FEDER - 2014-20 – MASSIF ALPIN

Lien vers le POIA : [Programme opérationnel interrégional.](#)

Contact :

- Jean marie Chapelat, CGET Alpes, Tél. :04 76 87 61 68 - jean-marie.chapelat@cget.gouv.fr
- Nils Ginestou, DDT – service montagne et massif alpin, CR PACA, 04.92.20.65.27 – nginestou@regionpaca.fr
- François Trusson : Chargé de mission montagne, Direction tourisme, montagne et parcs - T. 04 26 73 43 12 / 06 85 01 85 73 - francois.trusson@auvergnerhonealpes.eu

AXES PRIORITAIRES ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

En rouge : thématique « service s » explicite // En noir : thématique impliquant des services.

-

1. PROTÉGER ET VALORISER LES RESSOURCES ALPINES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES DE MONTAGNE

OS1, Accroître la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel : l'enjeu d'un tourisme alpin durable et diversifié

2. STRUCTURER ET CONSOLIDER LA FILIÈRE ALPINE DE LA TRANSFORMATION DU BOIS POUR LA CONSTRUCTION

OS3, accroître l'offre certifiée de bois d'œuvre alpin transformé localement

3. DÉVELOPPER LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES ET DES POPULATIONS FACE AUX RISQUES NATURELS

OS4, étendre et améliorer la gestion intégrée des risques naturels sur le massif



à Gap (région PACA)
7 rue Bayard - 05000 Gap
Tel : +33 (0)4 92 51 07 19
mobile : +33 (0)6 85 05 80 22

à La Motte Servolex (région Rhône-Alpes)
370 rue des Champagnes
73 290 La Motte Servolex
Tel : +33 (0)4 79 71 09 70
mobile : +33 (0)6 47 33 65 24

adrets@adrets-asso.fr

www.adrets-asso.fr



LICENCE CREATIVES COMMONS
Reproduction, diffusion et
adaptation de ce document
autorisées (et vivement
souhaitées) sous condition d'en
citer la source